

[Retrouver ce titre sur Numilog.com](http://Numilog.com)

**Examens & Concours**

**Cours complet • Sujets corrigés**

3<sup>e</sup> édition

# Leçons

d'

## Introduction à la Science politique

Rémi Lefebvre



# **Leçons d'Introduction à la Science politique**

[Retrouver ce titre sur Numilog.com](http://Numilog.com)

**Collection « Leçons de droit »**

Dirigée par Manuel Delamarre

# Leçons d'

## Introduction à la Science politique

3<sup>e</sup> édition revue et augmentée

Rémi LEFEBVRE

Professeur de science politique à l'université Lille 2

Chercheur au CERAPS



Retrouvez tous les titres de la collection « **Leçons de droit** »  
sur <http://www.editions-ellipses.fr>



ISBN 9782340-051515

©Ellipses Édition Marketing S.A., 2017

32, rue Bague 75740 Paris cedex 15



Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5.2° et 3°a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

# Sommaire

■ Avant-propos.....	9
---------------------	---

## Partie 1

### **Le politique, la politique, les politiques publiques, la science politique**

■ Leçon 1 Qu'est-ce qu'un fait politique ?.....	13
■ Leçon 2 La science politique.....	18
■ Leçon 3 Pouvoir et pouvoir politique.....	25
■ Leçon 4 Légitimités et légitimation.....	31
■ Leçon 5 Les genèses de l'État.....	38

## Partie 2

### **Institutions et régimes politiques**

■ Leçon 6 La sociologie des institutions et des rôles politiques.....	47
■ Leçon 7 Les régimes politiques.....	55
■ Leçon 8 L'autoritarisme.....	62
■ Leçon 9 Le totalitarisme.....	66
■ Leçon 10 La démocratie : définitions et invention.....	71
■ Leçon 11 La démocratie représentative.....	76
■ Leçon 12 Les transformations de la démocratie contemporaine.....	82
■ Leçon 13 La présidentialisation de la vie politique.....	95

## Partie 3

### **Socio-histoire de la démocratie représentative en France**

■ Leçon 14 L'invention de la politique moderne et la « républicanisation ».....	111
■ Leçon 15 Le processus de politisation de la société française.....	116
■ Leçon 16 La professionnalisation de la politique.....	120

■ Leçon 17 L'invention des campagnes électorales .....	124
■ Leçon 18 La naissance des partis politiques .....	128
■ Leçon 19 L'apprentissage de l'acte électoral .....	133

#### Partie 4

### Les comportements électoraux

■ Leçon 20 La socialisation politique.....	141
■ Leçon 21 Compétence et intérêt pour la politique.....	147
■ Leçon 22 L'abstention et ses significations .....	154
■ Leçon 23 Enjeux et écueils de l'explication du vote.....	160
■ Leçon 24 Les modèles écologiques d'explication du vote .....	163
■ Leçon 25 Les modèles sociologiques et psycho-sociologiques américains.....	169
■ Leçon 26 Les variables explicatives du vote en France .....	172
■ Leçon 27 L'électeur est-il devenu stratège ? .....	176
■ Leçon 28 La volatilité électorale .....	180
■ Leçon 29 Que reste-t-il des variables sociologiques lourdes ? .....	183
■ Leçon 30 Les comportements politiques et le clivage gauche/droite .....	191

#### Partie 5

### Les formes de l'action collective

■ Leçon 31 Les mobilisations collectives .....	198
■ Leçon 32 Pourquoi se mobilise-t-on ? .....	202
■ Leçon 33 Comment se mobilise-t-on ? .....	208
■ Leçon 34 Pour quelles causes se mobilise-t-on ? .....	213
■ Leçon 35 Les transformations du militantisme .....	216
■ Leçon 36 La violence politique .....	220

#### Partie 6

### Clivages et organisations politiques

■ Leçon 37 Le clivage gauche/droite dans l'histoire politique française .....	227
■ Leçon 38 Le clivage gauche/droite depuis les années 1980 .....	233
■ Leçon 39 Les partis politiques : l'enjeu de la définition .....	240
■ Leçon 40 Les types de partis politiques.....	246
■ Leçon 41 Les approches des partis politiques.....	251
■ Leçon 42 Crise ou transformation des partis politiques ? .....	260
■ Leçon 43 Les groupes d'intérêt.....	273

Partie 7

**Médias et politique**

■ Leçon 44 Médias et politique, quels effets ? .....	281
■ Leçon 45 Médias et politique. Les transformations du journalisme.....	290
■ Leçon 46 Les campagnes électorales .....	295
■ Leçon 47 L'opinion publique et les sondages.....	302

Partie 8

**Les élites et les professionnels  
de la politique**

■ Leçon 48 La sociologie des élites politiques.....	311
■ Leçon 49 Être du métier : sociographie du personnel politique.....	319
■ Leçon 50 Avoir du métier : les savoir-faire politiques.....	327

**Sujets corrigés**

■ <b>Sujet classique</b> .....	<b>337</b>
Sujet 1 Dissertation .....	337
Sujet 2 Dissertation .....	341
■ <b>Sujet difficile</b> .....	<b>345</b>
Sujet 3 Dissertation .....	345
■ <b>Index</b> .....	<b>349</b>

[Retrouver ce titre sur Numilog.com](http://Numilog.com)

# Avant-propos

Cet ouvrage est un manuel d'introduction à la science politique en 50 leçons, regroupées en huit parties.

Parmi ces leçons figurent les thèmes les plus classiques et canoniques de la science politique mais aussi des éclairages plus approfondis sur des questions plus pointues ou des thèmes de recherche récents. Ce manuel s'adresse ainsi à des étudiants de niveaux différents, de licence et de master droit et sciences politiques et des instituts d'études politiques. Il est aussi destiné à un public plus large et aux citoyens qui cherchent à comprendre la politique contemporaine et à prendre du recul par rapport à l'actualité la plus immédiate.

Ce manuel expose les notions fondamentales de la science politique (pouvoir, légitimité, institution, régime, rôles politiques, acte électoral, partis...), les grandes approches théoriques qui structurent cette discipline (structuralisme, constructivisme, choix rationnel, interactionnisme, systémisme, marxisme, institutionnalisme...) et les grands auteurs des sciences sociales (Pierre Bourdieu, Émile Durkheim, Norbert Elias, Max Weber...). Il doit permettre de comprendre le fonctionnement de la démocratie représentative en s'attachant à ses acteurs (élites, partis, groupes d'intérêts, journalistes...), mais aussi aux pratiques qui lui donnent forme (vote, action collective, militantisme...). Il inscrit cette analyse dans un certain nombre de processus historiques qui lui donnent sens.

La science politique suppose une maîtrise et une connaissance minimales de la vie politique. L'ouvrage propose ainsi une mise en perspective historique et contemporaine du clivage gauche/droite qui structure la vie politique française.

Il se fonde sur des exemples tirés de la vie politique et des références aux travaux les plus récents. Des bibliographies générales et approfondies sont proposées en début de partie et à la fin de chaque leçon. Les encadrés permettent, au gré des développements, de mettre l'accent sur une notion, de creuser un exemple, de présenter un ouvrage, d'exposer des données statistiques... Les références des auteurs cités entre parenthèses renvoient à la bibliographie située en fin de leçon. Trois sujets corrigés avec des conseils méthodologiques et un index comprenant des notions transversales qui n'apparaissent pas directement dans les titres de leçons sont proposés à la fin de l'ouvrage.

[Retrouver ce titre sur Numilog.com](http://Numilog.com)

## Partie 1

# Le politique, la politique, les politiques publiques, la science politique

On peut définir la science politique comme la science des faits politiques, mais comment alors définir un fait politique ? Les faits politiques ne sont pas politiques par nature. La dimension politique d'un fait est variable dans le temps et dans l'espace. Tout n'est pas politique mais tout fait social est « politisable ». Il faut considérer le politique comme une dimension potentielle de tout phénomène social. Les processus de politisation sont complexes, ils sont rarement maîtrisés par un seul type d'acteurs et le résultat de démarches et d'entreprises volontaires. Ils sont le produit de rapports de force entre multiples acteurs. Il n'y a pas en somme de définition universellement opératoire du politique.

La science politique rassemble une communauté de chercheurs qui analysent les mécanismes au principe de la conquête, de l'exercice et de la conservation des positions de pouvoir politique et ceux qui concourent à politiser et prendre en charge politiquement des problèmes sociaux. Cette discipline a été une des dernières sciences sociales à apparaître au XIX<sup>e</sup> siècle. Cette émergence est le produit de plusieurs évolutions : le développement d'une bureaucratie moderne, le processus de sécularisation, l'universalisation du suffrage, la spécialisation de l'activité politique par rapport à d'autres activités sociales et l'émergence d'institutions spécialisées.

Il convient de clarifier les notions de pouvoir, domination, légitimité au cœur de l'objet politique. À la différence de la domination, le pouvoir n'implique pas forcément la légitimité ou sa recherche. Il peut s'exercer par la force pure. Les relations de pouvoir sont observables à tous les niveaux de la société. Une des questions est dès lors de savoir si l'on peut identifier

une spécificité du pouvoir politique. Le terme «légitimité» désigne le caractère de toute domination qui se donne pour justifiée, normale, conforme aux valeurs dominantes dans une société. Raisonner en termes de légitimation est donc plus fécond. La légitimation d'un pouvoir politique renvoie à l'ensemble des processus qui rendent «l'exercice d'un pouvoir coercitif spécialisé tolérable sinon désirable, c'est-à-dire qui le fasse concevoir comme une nécessité sociale sinon un bienfait» (Jacques Lagroye).

L'une des principales caractéristiques des sociétés modernes est de voir le pouvoir s'institutionnaliser dans des structures étatiques. La science politique a longtemps été centrée exclusivement sur l'étude de l'État. Or, il y a des sociétés sans État et la politique déborde la sphère des institutions étatiques. L'État n'est pas le produit d'une nécessité historique ou fonctionnelle. L'État occidental moderne est le résultat de processus historiques et de constructions sociales complexes où se combinent de nombreuses variables. Ce qui définit l'État moderne est une série de monopoles qui se sont imposés peu à peu.

## ■ Références générales de manuels en sciences politiques et en sciences sociales

ALCAUD (D.), BOUVET (L.), dir., *Dictionnaire des sciences politiques et sociales*, Paris, Sirey, 2004.

BRAUD (P.), *Sociologie politique*, Paris, LGDJ, 1998.

COHEN (A.), LACROIX (B.), RIUTORT (P.), dir., *Nouveau Manuel de science politique*, Paris, La Découverte, 2009.

DORMAGEN (J.-Y.), MOUCHARD (D.), *Introduction à la sociologie politique*, Bruxelles, De Boeck, 2007.

LAGROYE (J.), avec FRANÇOIS (B.) et SAWICKI (F.) *Sociologie politique*, Paris, Presses de Sciences Po/Dalloz, 2002.

NAY (O.), *Lexique de science politique. Vie et institutions politiques*, Paris, Dalloz, 2008.

VOILLIOT (C.), *Éléments de science politique*, Paris, L'Harmattan, 2011.

«Découverte de la science politique», *Cahiers français* 276, *La Documentation française*, 1996.

«La Science politique», *Cahiers français* 350, *La Documentation française*, 2009.

## Leçon 1

# Qu'est-ce qu'un fait politique ?

- I. « Politique » : une polysémie fuyante
- II. La construction sociale du politique
- III. Les processus de politisation
- IV. La construction des problèmes publics

On peut définir la science politique comme la science des faits politiques, mais comment alors définir un fait politique ? Comment le circonscrire ? Quelles sont les limites de la politique ? Spontanément, le sens commun associe la dimension « politique » à divers objets de la vie sociale quotidienne : les élections, les hommes « politiques », l'État, les politiques publiques menées par les autorités... Il y a ainsi « une vie politique » dont la presse rend compte dans des rubriques spécifiques (« les pages politiques »). Le droit a tendance à considérer comme politiques les institutions qui organisent la vie politique (le gouvernement, le Parlement, la présidence de la République, les collectivités locales). Mais on ne saurait prendre pour objets politiques que ceux que les acteurs considèrent comme tels et les frontières strictement officielles et instituées de la politique. Cette question du « repérage du politique » (Jean Leca) et de ses frontières est une préoccupation ancienne qui pose de redoutables problèmes. Le terme « politique », dérivé du grec *polis* – « cité » en français –, est très polysémique et équivoque. Les faits politiques ne sont pas politiques par nature. La dimension politique d'un fait est par ailleurs variable dans le temps et dans l'espace. Il n'y a pas en somme de définition universellement opératoire du politique.

## I. « Politique » : une polysémie fuyante

En France, le vocable « politique », androgyne et polysémique, recouvre plusieurs définitions, plus ou moins stabilisées. Il fait l'objet de multiples usages. Dans le *Litttré*, on recense huit acceptions différentes de « politique ». La langue anglaise a le mérite d'être plus précise. L'adjectif « politique » renvoie aux formes de gouvernement, à l'organisation du pouvoir et à son exercice. On parlera d'institutions *politiques*, des hommes *politiques* (c'est-à-dire des hommes qui se sont professionnalisés dans cette

activité), ou de science *politique* qui s'attache à l'analyse de ces phénomènes.

Le politique, au masculin, renvoie de manière plus générale au champ social dominé par des conflits d'intérêts régulés par les pouvoirs (*polity* en anglais). C'est un espace de résolution des conflits et d'arbitrage des intérêts divergents de la société. Par politique, on peut entendre de manière générale l'instance préposée au maintien de la cohésion sociale. Pour Max Weber, c'est l'instance qui

permet le vivre ensemble et la résolution des conflits d'intérêts inhérents à la vie en société. Le politique, dont la conception a évolué au cours de l'histoire, se présente dans les sociétés contemporaines sous la forme d'un ensemble de forces institutionnalisées qui interagissent (dans ce que l'on peut appeler le champ politique). Pour Pierre Favre, «le politique concerne les fonctions de coordination des activités, de résolution des conflits, de hiérarchisation des objectifs que requiert l'existence de la société. La politique est l'activité de ceux qui assurent ou veulent assurer ces fonctions. Le politique est ainsi l'objet de la politique.»

La politique est donc plus contingente. Lorsque l'on parle de «la politique», on désigne l'ensemble des activités, des interactions et des relations sociales qui se développent et se structurent au sein de l'espace autonome de la lutte pour la conquête et l'exercice du pouvoir. La politique renvoie à la lutte concurrentielle pour la répartition du pouvoir (*politics* en anglais). C'est en cela qu'elle est souvent dévalorisée (elle renvoie à la lutte pour le pouvoir, à l'intrigue, aux rapports de force...). Cette dimension renvoie à ce que l'on appelle dans le langage commun, la «vie politique». La politique recouvre les mécanismes de la compétition politique, le jeu de la concurrence entre partis, la lutte entre ceux qui font de la politique leur «métier». Le

sociologue Pierre Bourdieu donne de la politique cette définition : c'est «le lieu où s'engendrent dans la concurrence entre les agents qui s'y trouvent engagés des produits politiques entre lesquels les citoyens ordinaires, réduits au statut de consommateurs, doivent choisir». Par politique, on peut entendre aussi la *scène* sur laquelle s'affrontent, sous les yeux du public et des citoyens, une série d'acteurs pour la conquête et l'exercice du pouvoir. Philippe Braud définit la scène politique comme «le lieu de compétition pacifique autour du pouvoir de monopoliser la coercition, de dire le droit et d'en garantir l'effectivité dans l'ensemble de la société concernée».

Enfin, une politique ou les politiques (publiques) renvoient à des formes d'action finalisée et leurs moyens visant à résoudre «un problème» ou à satisfaire des «demandes» (en anglais *policy* ou *policies*). Il s'agit là de désigner l'action concrète des pouvoirs publics dans divers secteurs de l'action publique (l'économie, la culture, le tourisme, l'environnement...) ou dans l'action gouvernementale au sens large (les discours de «politique générale» des Premiers ministres). La fonction de régulation sociale spécifique que remplit le politique se traduit par la mise en œuvre de politiques publiques, dispositifs d'action publique, qui visent à produire un certain nombre d'effets sociaux.

### L'analyse des politiques publiques

L'analyse des politiques publiques en science politique s'est beaucoup développée ces dernières années. Elle a permis de montrer que l'État n'était pas un acteur homogène, omnipotent et omniscient et que sa rationalité en matière d'action publique était *limitée*. Une politique publique est «un ensemble réputé cohérent d'intentions et d'actions imputables à une autorité publique» (Philippe Braud). On ne peut réduire les politiques publiques à des ensembles d'actions, «visant» forcément à «résoudre des problèmes» (critique de l'approche en termes de *problem solving*). Elles redéfinissent sans cesse les problèmes qu'elles sont censées traiter (il faut donc analyser les «problèmes» d'action publique comme des construits sociopolitiques, la «carrière» des problèmes qui se redéfinissent sans cesse au gré de leurs «résolutions»). Les politiques publiques peuvent ainsi être définies comme des processus par lesquels sont élaborés et mis en place des programmes d'action publique c'est-à-dire des dispositifs politico-administratifs articulés en principe autour d'objectifs. L'action publique est moins le produit de la «volonté» des décideurs politiques ou l'application de règles de droit que le résultat de processus et de relations sociales complexes. On peut découper les politiques publiques (analyse séquentielle) en phases : émergence du problème, formulation des alternatives, décisions, mise en œuvre, évaluation... Mais dans les faits ces diverses séquences sont imbriquées.

## II. La construction sociale du politique

Certaines définitions de la politique, très institutionnelles et marquées par le juridisme, la resserrent à l'État. On peut les juger trop restrictives. L'État n'est qu'une modalité possible de l'organisation et de la régulation des sociétés humaines. La science politique a longtemps été « stato-centrée » (centrée exclusivement sur l'étude de l'État). Or, il y a des sociétés sans État. La politique déborde la sphère des institutions étatiques. *A contrario*, d'autres définitions peuvent apparaître trop larges. La politique serait l'exercice du pouvoir. Mais le pouvoir n'est pas la caractéristique de la seule relation politique. Il n'y a pas d'activités politiques qui ne soient que politiques. L'État intervient, par exemple, aussi bien dans le domaine politique que dans le domaine économique. *A contrario*, des activités non politiques *a priori* (comme les activités religieuses ou scientifiques) peuvent avoir directement ou indirectement des effets politiques. Toute une série d'actions ont des conséquences politiques même si elles ne sont pas produites dans une telle intention. Par exemple, le désintérêt pour la politique a des effets politiques et donc appelle l'analyse de la science politique. Dire « la politique ne m'intéresse pas », « les hommes politiques sont pourris », ne pas s'inscrire sur les listes électorales c'est se situer à l'extérieur de la politique comme activité sociale spécialisée, c'est par voie de conséquence renforcer la position de ceux qui en font leur « métier », laisser faire les gouvernants à sa place.

Jean Leca plaide pour une définition large du politique qui n'inclut pas seulement le rapport à la politique comme univers spécialisé, mais l'ensemble des représentations et des pratiques orientées par des

divisions, potentiellement conflictuelles, du monde social, construites ainsi comme politiques (Leca, 1973). Aucun phénomène social n'est politique par nature. Il faut se démarquer de toute définition essentialiste du politique et adopter un point de vue que l'on peut qualifier de constructiviste. Tout n'est pas politique mais tout fait social est « politisable ». Il faut considérer le politique comme une dimension potentielle de tout phénomène social. La mondialisation est un phénomène économique mais qui a des conséquences politiques lourdes, la démocratisation (relative) de l'accès à l'Université génère des effets politiques...

Le caractère politique des faits sociaux est variable dans le temps et dans l'espace comme l'analyse des politiques publiques le montre bien. Par exemple, la culture ne fait pas véritablement l'objet de politiques publiques aux États-Unis alors que c'est le cas historiquement en France où la légitimité de l'intervention de l'État dans ce domaine est ancienne (création d'un ministère en 1959). L'environnement devient une question « politique » et est inscrit à l'ordre du jour des problèmes politiques légitimes (l'agenda) dans les années 1970 alors que les problèmes de pollution, par exemple, ne sont alors pas nouveaux. Les questions de sécurité prennent une importance particulière en France dans les années 1990. La sécurité routière a longtemps été une question peu traitée politiquement... La sphère d'intervention de l'État et ses « fonctions » ne sont pas données une fois pour toutes. L'État est le produit d'une évolution historique différenciée selon les nations.

## III. Les processus de politisation

L'espace politique, écrit Jacques Lagroye, est « façonné par les acteurs les plus divers ». La politisation, poursuit-il, n'est rien d'autre que « la production sociale de la politique, de ses enjeux, de ses règles, de ses représentations ». Il convient

donc de s'intéresser aux processus de politisation. Il faut « repérer » le passage au politique (Jean Leca), c'est-à-dire ce travail complexe d'imputation qui fait que des personnes et des groupes en viennent à considérer certains types de problèmes comme

des problèmes politiques. On désigne par politisation le processus par lequel des questions, des activités, des pratiques, des discours se trouvent dotés d'une signification politique et sont donc appropriés par les acteurs investis dans le champ politique (dirigeants, partis, journalistes, groupes d'intérêt, intellectuels...). Ces questions peuvent être prises en charge par les pouvoirs publics et faire l'objet ou non de politiques publiques. Jacques Lagroye entend par politisation le processus de « requalification des activités sociales les plus diverses, requalification qui résulte d'un accord pratique entre des agents sociaux enclins, pour de multiples raisons, à transgresser ou à remettre en cause la différenciation des espaces d'activités ». Les interactions entre « politique » et « social » sont complexes. Jacques Lagroye s'est employé dans des recherches où il a refusé un « politisme » réducteur (expliquer le politique par le politique) à « trouver le politique là où l'on supposait qu'il ne peut se nichier » et « découvrir le social là où l'on pensait trouver le politique » (Aït-Aoudia, Bennani-Chraïbi, Contamin).

#### IV. La construction des problèmes publics

Il n'y a pas de naturalité des problèmes publics. Tout problème est un construit social et politique. Divers acteurs contribuent à leur formation et à leur formulation. L'analyse des politiques publiques montre comment des questions et des faits sociaux deviennent des problèmes publics, comment ils sont inscrits à l'agenda politique, comment ils sont « mis en politique » (Yannick Barthe). Elle remet en cause la vision fonctionnaliste selon laquelle les politiques publiques sont principalement des réponses à des problèmes existants. On désigne par *agenda* l'ensemble des problèmes perçus comme appelant un débat public voire l'intervention des autorités politiques légitimes. L'agenda n'est pas l'expression spontanée des « demandes sociales » ou de la libre compétition des groupes sociaux. L'analyse des politiques publiques s'intéresse ainsi à la mise sur agenda des problèmes et à leur cadrage.

Les processus de politisation sont complexes, ils sont rarement maîtrisés par un seul type d'acteurs et le résultat de démarches et d'entreprises volontaires. Ils sont le produit de rapports de force entre multiples acteurs. Les gouvernants peuvent qualifier et requalifier un problème comme politique. Les mobilisations d'acteurs et d'organisations de la société peuvent politiser une question par le recours à l'action collective ou au militantisme (exemple le sida dans les années 1980, la souffrance psychologique au travail aujourd'hui...). Les médias, en traitant ou « invisibilisant » certaines questions, peuvent contribuer à la politisation de tel ou tel enjeu. Le jeu politique n'est pas réductible à la lutte pour la conquête du pouvoir. Il passe par la lutte pour la définition légitime du politique c'est-à-dire la lutte pour le droit de définir ce qui est politique et ce qui ne l'est pas. Les acteurs politiques contribuent à définir des problèmes par le seul fait d'en proposer le règlement (Gusfield).

Pour qu'un fait social devienne un problème public il faut que plusieurs conditions soient réunies :

- des connaissances sur le problème. Pour que l'amiante ou le sida deviennent des problèmes de santé publique, il a fallu que les connaissances médicales sur ce problème émergent et progressent ;
- des normes sociales qui rendent une situation problématique. Un problème n'existe que par rapport à une norme qui le rend « anormal ». Pour Padioleau, « une situation est problématique quand il est possible de constater un écart entre ce qui est, ce qui pourrait être, ce qui devrait être » ;
- la mobilisation d'acteurs que l'on peut appeler « entrepreneurs » de mobilisation ou de morale. Des groupes ou des acteurs politiques cherchent à constituer des thèmes

en problèmes (les discriminations ethniques à l'embauche, les surdoués – voir le travail de Wilfried Lignier –, les questions d'environnement...);

- des solutions. Pour John Kingdon, un problème existe quand «les individus commencent à penser que quelque chose peut être fait pour changer la situation».
- Pour cet auteur, «les courants séparés des problèmes, des politiques publiques et de la compétition politique» peuvent se rejoindre lors de certains moments critiques. Les solutions peuvent être alors «nouées» aux problèmes et tous deux articulées à des forces politiques favorables. Cet accouplement est plus probable lorsque des «fenêtres d'opportunité» s'ouvrent qui permettent de mettre en avant des propositions ou des cadrages

de certains problèmes. Les «entrepreneurs de réformes» et de changement de l'action publique sont des assembleurs d'enjeux, de problèmes et de solutions. Ils cherchent à élaborer des diagnostics, à promouvoir des solutions, constituer des coalitions et mobiliser des alliés pour rendre une proposition acceptable pour le plus grand nombre d'acteurs (sur cette notion, voir Bezès, Le Lidec, 2011).

La manière dont un problème est construit conditionne les manières possibles de le traiter. Il faut ensuite qu'il soit politisé, construit comme étant susceptible d'être traité par les pouvoirs publics. Cela suppose un travail d'imputation (l'identification des acteurs publics responsables de sa résolution).

## ■ Repères

- Les faits politiques ne sont pas politiques par nature. La dimension politique d'un fait est variable dans le temps et dans l'espace. Il n'y a pas de définition universellement opératoire du politique.
- Le politique est un espace de résolution des conflits et d'arbitrage des intérêts divergents de la société.
- La politique renvoie à la lutte concurrentielle pour la répartition du pouvoir.
- La fonction de régulation sociale spécifique que remplit le politique se traduit par la mise en œuvre de politiques publiques.
- L'agenda désigne l'ensemble des problèmes perçus comme appelant un débat public voire l'intervention des autorités politiques légitimes.

## ■ Bibliographie

AÏT-AOUDIA (M.), BENNANI-CHRAÏBI (M.), CONTAMIN (J. G.), «Contribution à une histoire sociale de la conception lagroyenne de la politisation», *Critique internationale*, 48, 2010.

BOUSSAGUET (L.), JACQUOT (S.), RAVINET (P.), dir., *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2006.

FAVRE (P.), *Comprendre le monde pour le changer*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005.

GUSFIELD (J.), *La construction des problèmes publics*, Paris, Economica, 2009.

LAGROYE (J.), «Le Processus de politisation», in LAGROYE (J.), dir., *La Politisation*, Paris, Belin, 2003.

LECA (J.), «Le Repérage du politique», *Projet*, 1973, 71.

WEBER (M.), *Le Savant et le Politique*, Paris, Plon, 1959.

WEBER (M.), *Économie et société*, Paris, Plon, 1971



## Leçon 2

# La science politique

- I. L'autonomisation historique de la science politique**
- II. La science politique est une science sociale**
- III. La science politique et la sociologie politique**

La science politique n'a pas le monopole du discours et de l'analyse sur son objet. Commentateurs, spécialistes des sondages, hommes politiques, citoyens..., parlent de politique et développent sur elle toutes sortes d'analyses et d'appréciations. Mais la science politique prétend construire un regard savant sur la politique (ce qui suppose de construire son objet, d'émettre des hypothèses, de mobiliser des concepts, de mettre en œuvre des méthodes spécifiques...). Le travail du politiste ne s'inscrit pas, par exemple, dans la même temporalité et les mêmes conditions de production que le discours journalistique. Le journaliste politique travaille dans l'urgence et cherche à créer l'événement. Il ne prétend pas toujours à l'objectivité, commente quotidiennement l'actualité, propose une chronique de la vie politique qui doit trouver son public.

La science politique est l'étude scientifique des faits considérés à un moment donné comme «politiques». La question de la définition sociale de ce qui est considéré comme politique est donc cruciale. Le risque est d'être prisonnier des frontières officielles et instituées du politique. La science politique rassemble une communauté de chercheurs qui analysent les mécanismes au principe de la conquête, de l'exercice et de la conservation des positions de pouvoir politique et ceux qui concourent à politiser et prendre en charge politiquement des problèmes sociaux.

Une discipline n'a pas «épistémologiquement de sens» (Pierre Favre). Elle n'a pas de territoires et de frontières fixes. Une discipline n'est à un moment donné qu'une mosaïque de recherches qui se complètent mais aussi se concurrencent. La spécificité de la science politique est double : elle constitue une discipline très hétérogène et son objet est mal circonscrit. Le champ disciplinaire constitué par la science politique est façonné par les interactions et les luttes multiples au sein de la communauté qui contribuent à en définir les conditions d'accès et les frontières. L'histoire de la science politique c'est l'histoire de cette communauté et de ces luttes.

## I. L'autonomisation historique de la science politique

La « politique » fait l'objet d'analyses et de réflexion depuis plusieurs siècles. Mais ce n'est qu'à partir du XIX<sup>e</sup> siècle que la science politique émerge véritablement. Elle est issue des sciences sociales et gagne son autonomie entre 1870 et 1900 selon Pierre Favre.

La philosophie a été pendant de longs siècles l'approche dominante dans l'analyse du politique. Platon et Aristote accordent à la question politique une place importante. Mais dans leurs réflexions, le « devoir être » l'emporte sur l'étude rigoureuse et non prescriptive des réalités observables. Au VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C. apparaissent deux éléments nouveaux : un nouveau régime politique, la démocratie, et une nouvelle manière d'envisager les phénomènes politiques à travers la philosophie. Platon et Aristote se posent la question du meilleur régime. Pour le Platon de *La République*, la philosophie doit se donner pour but de définir la cité idéale et parfaite. Aristote utilise dans *La Politique* une méthode plus réaliste. Il cherche à étudier les régimes de son époque et ceux qui l'ont précédé, les compare et vise à dégager de cette comparaison la forme du meilleur régime. Les penseurs de l'Antiquité inaugurent une longue tradition de réflexion philosophique qui s'attache aux fondements normatifs de l'ordre politique. Avec Machiavel (1469-1527), la politique commence à être pensée pour elle-même (elle se désencastre du religieux et du théologique à travers lesquels elle était pensée). Machiavel définit dans *Le Prince* la politique comme la lutte pour le pouvoir. La politique, écrit Machiavel en 1513, est « la somme des moyens nécessaires pour accéder au pouvoir, pour s'y maintenir et pour en user de la manière la plus utile possible ». Qu'est-ce qui est bon pour obtenir le pouvoir et qu'est-ce qui est bon pour le conserver ? La religion n'est plus pensée que comme un moyen parmi d'autres. Machiavel se met au service du prince, inaugurant une autre tradition importante de la science politique qui a

longtemps été une science *de et du* gouvernement au service des dominants et visant à rationaliser l'exercice du pouvoir.

La philosophie politique renaît et se développe au XVII<sup>e</sup> siècle avec les pensées du contrat social. Les théories contractualistes marquent une rupture avec les pensées sur le pouvoir, dominantes depuis le haut Moyen Âge. Le principe de légitimité est renversé : ce n'est plus Dieu mais les hommes, par le contrat qu'ils passent, qui deviennent la source de la légitimité. Il s'agit d'une révolution symbolique dans la mesure où le principe du consentement des individus au pouvoir devient central (la question de leur participation au pouvoir n'est encore ni pensable ni pensée).

Cette orientation philosophique est contestée par la naissance des sciences sociales et de la sociologie au XIX<sup>e</sup> siècle qui se donnent pour objet l'étude scientifique de la société. La philosophie politique est jugée par Émile Durkheim, père de la sociologie française, trop abstraite, spéculative, prescriptive et trop déconnectée des faits (les théories du contrat social sont des fictions théoriques qui n'aident pas à penser la société telle qu'elle est). Le XIX<sup>e</sup> siècle est imprégné par ailleurs d'une croyance en la toute-puissance de la science que l'on désigne par le positivisme. Auguste Comte invente le terme de sociologie et l'entend comme « une physique sociale ». Il cherche à reprendre les principes et les méthodes des sciences de la nature pour les appliquer à l'étude de la société.

Pour Durkheim la sociologie peut prétendre à l'objectivité et dégager les lois de fonctionnement social. Il existe des faits sociaux, entendus comme des manières d'agir, de penser et de sentir « extérieures à l'individu et qui sont douées d'un pouvoir de coercition en vertu duquel ils s'imposent à lui ». En conséquence, la société est une entité autonome et non une addition d'individus. Ce ne sont pas les individus qui font la société mais la société qui fait

les individus. Durkheim invite ainsi à étudier les faits sociaux comme des choses, ce qui suppose d'écarter le sens commun, les préjugés, les prénotions, obstacles à la bonne connaissance de la société. Le sociologue, même s'il est pris dans la société qu'il étudie, doit construire une position d'extériorité par rapport à la société qu'il observe. Pour Durkheim, le rôle du sociologue est d'« exprimer le réel non de le juger », sans se préoccuper de « savoir si les vérités qu'il découvre sont agréables ou déconcertantes, s'il est bon que les rapports qu'il établit restent ce qu'ils sont ou s'il vaudrait mieux qu'ils fussent autrement ».

La sociologie compréhensive de Max Weber, plus sensible aux significations que les acteurs donnent à leur action (mais qui ne les déterminent que partiellement) développe une conception plus humble de la science et pense que la sociologie peut accéder à des vérités seulement partielles. Le sociologue doit se mettre à la place des acteurs pour reconstruire leurs motivations (méthodologie compréhensive) mais il reste attaché à la neutralité axiologique et à la distinction entre jugements de fait et jugements de valeur. Weber cherche à instituer sociologiquement un « rapport aux valeurs » qui ne se confonde pas avec « un jugement de valeurs ».

La science politique a été une des dernières sciences sociales à apparaître au XIX<sup>e</sup> siècle. Cette émergence est le produit de plusieurs évolutions : le développement d'une bureaucratie moderne, au sens de Max Weber, qui exige des compétences et des rationalités nouvelles, le processus de sécularisation (la dissociation du politique et du religieux), l'universalisation du suffrage et la démocratisation, la spécialisation de l'activité politique par rapport à d'autres activités sociales (le processus de professionnalisation de la politique, le professionnel se substituant au notable) et l'émergence d'institutions spécialisées.

L'École libre des sciences politiques, ancêtre de l'Institut d'études politiques, est créée par Émile Boutmy en 1872. Cette école privée est la première institution prétendant enseigner la science politique. Ce que l'on entend par science politique jusqu'en 1945 est un ensemble de savoirs techniques orienté vers un objectif précis : bien gérer l'État. C'est une science au service des gouvernants marquée par le droit. La science politique a longtemps vécu sous la dépendance du droit public (Georges Burdeau la considérait même comme un simple avatar du droit constitutionnel).

La donne change après 1945. Une conception moins étroitement juriste de la science politique se développe. La méthode des enquêtes d'opinion, construite aux États-Unis, est importée en France et renouvelle l'approche des comportements politiques, tout particulièrement à l'Institut d'études politiques, créé en 1945, qui développe des recherches sur les élections et l'opinion. Mais la science politique s'émancipe tardivement du droit (création d'une agrégation de science politique spécifique en 1973). Aujourd'hui la science politique se trouve institutionnellement dans une situation paradoxale. Elle est enseignée principalement dans les facultés de droit et les instituts d'études politiques mais ses références et ses méthodes sont plus proches de celles des sciences sociales que du droit. Plusieurs conceptions de la science politique coexistent par ailleurs. Certains politistes développent des réflexions normatives sur ce que devrait être la politique ou pensent toujours la discipline comme une science de gouvernement. Les politologues, en disséquant l'opinion publique mesurée par les sondages, rationalisent le travail de gouvernement et de communication des hommes politiques.

## II. La science politique est une science sociale

La science politique s'inscrit dans les exigences méthodologiques et épistémologiques définies par Émile Durkheim et Max Weber. Le fait politique est un fait social et doit être étudié comme tel. Si la politique s'est autonomisée et s'est spécialisée, elle reste encadrée dans la société. Par exemple, comprendre comment l'électeur ou le responsable politique agissent ou pensent politiquement amène à prendre en compte leurs diverses appartenances sociales et les formes de leur socialisation. Trois caractéristiques fondent la science politique comme science sociale : la neutralité axiologique, l'ambition de systématisation, l'utilisation de méthodes rigoureuses et spécifiques.

Les objets politiques présentent une certaine familiarité qui constitue un obstacle à leur analyse rigoureuse. La science politique cherche à se prémunir des fausses évidences du sens commun, elle se méfie des « cela va de soi ». Les faits politiques ne se laissent pas saisir d'emblée, de manière spontanée. Ils nécessitent d'être construits. Gaston Bachelard écrit que « le fait scientifique est à conquérir ». Pierre Bourdieu qui s'inscrit dans son épistémologie a longtemps reproché, à juste titre, à la science politique de ne s'attacher qu'à la sphère de la politique légitime et de reprendre à son compte les objets préconstruits que lui imposait la réalité. Une des manières de les dénaturer est de les historiciser (exemple : le vote n'a pas toujours eu l'évidence qu'il a acquise aujourd'hui, comme on le verra, le vote a fait les électeurs avant que les électeurs ne fassent le vote, leçon 19).

La difficulté est que le politiste est souvent pris dans les réalités qu'ils cherchent à objectiver (il a des préférences politiques, il vote, il appartient à des catégories sociales, développe des visions normatives du monde social, se définit par des valeurs et des croyances...). Il a un rapport de proximité à la politique qui l'a justement conduit à embrasser la vocation de politiste. Le risque pour le politiste est grand d'universaliser son propre rapport cultivé, aiguisé, intellectualisé et intéressé à la politique. Il

doit donc objectiver son propre rapport à l'objet étudié et au politique comme nous invite à le faire Pierre Bourdieu. Il doit éviter les pièges de l'ethnocentrisme c'est-à-dire la tendance à juger la réalité en fonction des normes sociales du groupe auquel on appartient. L'investigation scientifique du monde social prescrit d'abord « la surveillance intellectuelle de soi » (Gaston Bachelard).

La neutralité axiologique n'est jamais totale (il est difficile de ne pas projeter sur son objet et sa réflexion son propre rapport au politique) mais elle constitue un horizon régulateur. Max Weber, chantre de la neutralité axiologique, était engagé politiquement (comme l'a montré Isabelle Kalinowski, il exposait régulièrement ses opinions politiques dans la presse et a contribué à la fondation d'un parti). La question du langage est particulièrement révélatrice des difficultés de rompre avec le sens commun (le politiste ne peut utiliser sans précaution les mots employés par les acteurs politiques, enjeux de luttes constantes) (Christian Le Bart). « Le monde social, écrit Pierre Bourdieu, est le lieu de luttes à propos de mots qui doivent leur gravité, et parfois leur violence, au fait que les mots font les choses pour une grande part et que changer les mots et plus généralement les représentations [...] c'est déjà changer les choses. La politique est pour l'essentiel une affaire de mots ». Par exemple, les catégories *indigènes* de « gauche » et de « droite » doivent être maniées avec beaucoup de prudence (leçons 37 et 38). Le terme de « gouvernance », notion qui est mobilisée en science politique, doit être utilisé avec précaution tant il est investi et lesté de présupposés normatifs et idéologiques. Cette notion décrit mais aussi prescrit.

La science politique est l'étude scientifique des phénomènes politiques. La recherche de la vérité (vérités toujours provisoires appelées à être « falsifiées ») est fondée sur un ensemble d'hypothèses vérifiées à travers des procédures empiriques, l'objectif étant de dégager des tendances et des régularités. La science politique est structurée par

une double dimension théorique et empirique. C'est une science car elle possède un outillage théorique, c'est-à-dire un ensemble de notions, de concepts qui permettent de donner sens à la réalité, de la rendre intelligible. Pour comprendre la réalité, la science a recours obligatoirement à la théorie. Les sciences sociales et donc la science politique ne se contentent pas d'enregistrer les faits, elles les constituent à partir d'une problématique c'est-à-dire un ensemble d'hypothèses logiques. La démarche théorique et l'approche empirique sont inséparables en ce sens. La typologie, l'idéal-type, le modèle constituent différentes manières de donner sens au réel, de l'organiser, de le classer (typologies de régimes, leçon 7, typologies des partis, leçon 40...). La démarche idéal-typique que propose Max Weber est une construction du sociologue à partir de traits saillants observés dans différentes réalités. L'idéal-type (exemple : la bureaucratie, leçon 5) sert à penser la réalité par différence (comparer diverses situations historiques ou présentes).

La science politique prétend au statut de science parce qu'elle mobilise des méthodes spécifiques et rigoureuses. On peut en dégager quatre grands types :

- les statistiques et les sondages : l'analyse quantitative du politique s'est beaucoup développée à partir des années 1950 aux États-Unis en lien avec le développement des sondages qui permettent notamment de dégager des régularités explicatives dans la compréhension des comportements électoraux (une corrélation statistique n'impliquant pas forcément une relation de causalité) ;
- l'entretien : directifs ou non directifs, les entretiens permettent, dans une approche compréhensive, de reconstituer le sens que les acteurs donnent à leurs actions, mais aussi de reconstituer leur trajectoire sociale et d'objectiver leurs systèmes de représentation ;
- l'observation : la politique est une économie de pratiques constituée d'un ensemble d'interactions sociales. À travers l'observation,

parfois participante, le chercheur s'immerge, tel l'ethnologue sur son « terrain », et cherche à observer les individus dans leur environnement et le cours ordinaire de leurs pratiques et des interactions dans lesquelles ils sont pris. Ce qui impose de trouver *la bonne distance* : être proche de son objet pour le comprendre au plus près sans perdre le recul critique nécessaire à l'analyse objective. Les approches qualitatives et ethnographiques se sont beaucoup développées dans la science politique ces dernières années, parfois au détriment des approches quantitatives.

La méthode de l'observation participante est aujourd'hui fortement valorisée en sciences politiques voire même érigée en norme scientifique dès lors qu'il s'agit de saisir l'économie des pratiques d'un univers social. Il n'est pas excessif d'évoquer un « tournant ethnographique » de la science politique contemporaine. Dans l'observation participante, le chercheur est immergé, le temps d'une période donnée, dans un univers qui lui *devient* familier mais garde la distance nécessaire à l'objectivation sociologique. « Il est sans doute plus facile d'enquêter sur des univers inconnus parce que leur étrangeté crée la distance, elle vous oblige à voir d'un œil neuf des phénomènes que vous auriez négligés si vous étiez familier de ces milieux », écrivent Stéphane Beaud et Florence Weber (Beaud (S.), Weber (F.), *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2003). L'observation ethnographique permet de concilier cette altérité et la proximité avec les groupes qu'elle induit sur le plan empirique ;

- les archives et la connaissance du passé : la science politique est de plus en plus sensible à l'historicité des phénomènes politiques (on parle de « socio-histoire »). Le politiste se rend désormais régulièrement aux archives et s'est familiarisé avec les méthodologies

historiques. L'objet de la science politique est «une construction historique saturée de sens» (Yves Déloye). Les institutions politiques, qui contraignent fortement la vie politique ou l'action des dirigeants,

sont ainsi le produit d'une histoire qui les a objectivées (elles paraissent aller de soi alors qu'elles sont des construits socio-historiques dont il faut comprendre la genèse, leçon 6).

### III. La science politique et la sociologie politique

La science politique française est à la fois *une et multiple* (Éric Darras et Olivier Philippe). Elle est reconnue institutionnellement, s'appuie sur des associations professionnelles, est structurée par des rendez-vous (le congrès de l'Association française de science politique...), dispose de revues (*La Revue française de science politique, Politix...*), est enseignée dans certains lieux (facultés de droit, instituts d'études politiques, au lycée en SES...). Mais y coexistent, de manière parfois conflictuelle et en tout cas concurrentielle, plusieurs définitions de la discipline. La sociologie s'est imposée globalement, «cannibalisant» en quelque sorte la science politique. Cependant d'autres manières de concevoir et de pratiquer la science politique perdurent voire s'opposent à cette domination de la sociologie. Quatre branches de la science politique peuvent être dégagées : la théorie politique (proche de la philosophie politique), la sociologie politique, l'administration publique et les politiques publiques (où l'approche sociologique est de plus en plus dominante), enfin les relations internationales (où la dimension sociologique est aussi de plus en plus centrale). Une des caractéristiques de la science politique est qu'elle est une «discipline carrefour» qui emprunte beaucoup à la sociologie mais aussi à l'économie, au droit, à la géographie, à l'anthropologie, à la philosophie, à l'histoire, à la psychologie, à la psychanalyse... C'est une force (l'interdisciplinarité est féconde en ce qu'elle permet de croiser les regards et les approches) mais aussi une faiblesse (la science politique est académiquement mal identifiée).

Qu'est-ce qui fonde la spécificité de la sociologie politique ? La philosophie s'intéresse aux principes politiques et à ses formes idéales. Le droit étudie le poids des règles juridiques et constitutionnelles. La sociologie a pour ambition de comprendre et d'expliquer les phénomènes politiques tels qu'ils sont (et non tels qu'ils devraient être) en les analysant comme le produit de multiples forces, de stratégies et d'actions d'acteurs et institutions qui ne sont pas forcément orientées vers le même but. Comme l'écrit Max Weber, «le résultat final de l'activité politique répond rarement à l'intention primitive de l'acteur». La sociologie politique récuse l'idée que le politique s'explique uniquement «par le politique» et prend en compte l'imbrication du «politique» avec le «social», sous toutes ses formes. Les travaux de science politique peuvent conduire à une certaine forme de *désenchantement* des croyances politiques (ils suscitent ainsi certaines formes de «résistances» au sens psychanalytique du terme). Les travaux sur la démocratie démontrent ainsi le décalage entre ce que *voudrait être* la démocratie et *ce qu'elle est vraiment* ou montrent en quoi les processus de professionnalisation de la politique conduisent à une forme de dépossesion démocratique. Mais les conclusions auxquelles la science politique parvient peuvent aider les acteurs qui s'en saisissent à mieux comprendre les logiques de domination et à défaire des évidences qui sont en fait des constructions socio-historiques. «Nous estimerions que nos recherches ne méritent pas *une heure de peine* si elles ne devaient avoir qu'un intérêt spéculatif», écrit Émile Durkheim. Comprendre le monde peut aider à le changer (Pierre Favre) mais le rôle de la science politique est d'abord de l'expliquer.

## ■ Repères

- Par science politique jusqu'en 1945, on entend un ensemble de savoirs techniques orienté vers un objectif précis : bien gérer l'État. C'est alors une science au service des gouvernants marquée par le droit. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Cette science sociale est le produit d'une longue autonomisation historique.
- Trois caractéristiques fondent la science politique comme science sociale : la neutralité axiologique, l'ambition de systématisation, l'utilisation de méthodes rigoureuses.
- La sociologie politique a pour ambition de comprendre et d'expliquer les phénomènes politiques tels qu'ils sont (et non tels qu'ils devraient être) en les analysant comme le produit de multiples forces, de stratégies et d'acteurs.

## ■ Bibliographie

DARRAS (E.), PHILIPPE (O.), dir., *La Science politique, une et multiple*, Paris, L'Harmattan, 2004.

DURKHEIM (E.), *Les Règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 1986.

FAVRE (P.), *Naissances de la science politique*, Paris, Fayard, 1989.

GARRIGOU (A.), LACROIX (B.), dir., *Norbert Elias, la politique et l'histoire*, Paris, La Découverte, 1997.

LACROIX (B.), « Ordre politique et ordre social. Objectivisme, objectivation et analyse politique », in GRAWITZ (M.), LECA (J.), dir., *Traité de science politique*, tome I, Paris, PUF, 1985.

OFFERLÉ (M.), « De l'histoire en science politique. L'histoire des politistes », in FAVRE (P.), LEGAVRE (J.-B.), dir., *Enseigner la science politique*, Paris, L'Harmattan, 1998.

WEBER (M.), *Le Savant et le Politique*, Paris, Plon, 1959.

WEBER (M.), *Économie et société*, Paris, Plon, 1971.

## Leçon 3

# Pouvoir et pouvoir politique

- I. Les approches plurielles du pouvoir
- II. Le pouvoir politique et l'État
- III. Du pouvoir à la domination
- IV. Pouvoir et État : l'apport de l'anthropologie

L'État n'est qu'une modalité possible d'organisation du pouvoir même s'il est *devenu* la forme quasi universelle du pouvoir politique. La notion de pouvoir est faussement évidente. Ce concept a de multiples définitions, il est surchargé de sens et difficile à cerner.

Robert Dahl met au cœur du politique le pouvoir et le concept de domination : « Un système politique est une trame persistante de rapports humains qui implique une mesure significative de pouvoir, de domination, d'autorité. »

Max Weber définit le pouvoir comme « toute chance de faire triompher au sein d'une relation sociale sa propre volonté ; peu importe sur quoi repose cette chance ». À la différence de la domination, le pouvoir n'implique pas forcément la légitimité ou sa recherche. Il peut s'exercer par la force pure.

Les relations de pouvoir sont observables à tous les niveaux de la société, dans l'ensemble de ses champs. Une des questions est dès lors de savoir si l'on peut identifier une spécificité du pouvoir politique. On peut aussi se demander si cette notion vague est réellement utile ou opératoire.

## I. Les approches plurielles du pouvoir

Le mot pouvoir est employé dans de nombreux sens qui sont parfois proches des concepts d'influence ou d'autorité. On peut dégager trois approches principales du terme pouvoir :

- l'approche substantialiste : elle conduit à considérer le pouvoir comme une chose que l'on peut posséder (*avoir* du pouvoir) ou perdre (*perdre* le pouvoir), que l'on peut accroître ou dilapider ;
- l'approche institutionnaliste amène à identifier le pouvoir à l'État et à des institutions. Les gouvernants ne possèdent, sauf dans certains régimes, le pouvoir en propre. Dans les démocraties représentatives, il est exercé en vertu d'une délégation consentie par les représentants. Les dirigeants ne sont que les détenteurs provisoires d'un pouvoir parmi d'autres. Ils détiennent ce pouvoir en vertu

d'une fonction qu'ils occupent. Le pouvoir est fragmenté, il existe *des* pouvoirs. Dans les sociétés démocratiques on dénombre trois pouvoirs principaux qui fonctionnent comme autant de contre-pouvoirs («le pouvoir doit arrêter le pouvoir», écrit Montesquieu). La séparation des pouvoirs est un principe de répartition des différentes fonctions de l'État. Montesquieu distingue le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire. Dans le système de séparation des pouvoirs, chaque pouvoir jouit d'une autonomie par rapport aux autres et bénéficie de moyens de contrôle réciproque. La distribution du pouvoir est censée rendre impossible sa concentration et son usage despotique. La séparation des pouvoirs n'empêche pas forcément le développement de « déséquilibres institutionnels » («ultra-parlementarisme», «présidentialisme»...);

- l'approche institutionnaliste du pouvoir appelle des critiques. Les détenteurs officiels du pouvoir politique ne sont pas nécessairement ceux qui exercent effectivement le pouvoir. Il ne faut pas confondre la distribution de l'autorité et l'exercice du pouvoir. De nombreux travaux de sociologie administrative ont ainsi montré que le pouvoir des hauts fonctionnaires excédait très largement

sa définition institutionnelle. Ils sont parfois les détenteurs (officiels) du pouvoir alors qu'ils sont censés appliquer les décisions prises par les responsables politiques. Les frontières (ou les «marches»?) entre le pouvoir politique et le pouvoir administratif sont floues et sans cesse renégociées (J.-M. Eyméri). Les théories marxistes contestent d'une tout autre manière cette approche institutionnelle. Le pouvoir est pensé comme l'objet de la lutte des classes. L'État n'est que l'expression politique des intérêts de la bourgeoisie;

- l'approche relationnelle (ou interactionniste) n'appréhende pas le pouvoir comme une chose, mais comme une relation, un pouvoir *sur quelqu'un*, un ensemble de pratiques. Le pouvoir suppose obligatoirement une relation sociale. Le politologue américain Robert Dahl définit classiquement le pouvoir comme «la capacité d'une personne A d'obtenir qu'une personne B fasse quelque chose qu'elle n'aurait pas fait sans l'intervention de A». En ce sens, les parents exercent un pouvoir sur leurs enfants, un instituteur exerce un pouvoir sur ses élèves, et un élu sur ses administrés.

### Le mythe de la décision

De nombreux travaux de politiques publiques évoquent « le mythe de la décision » (Lucien Sfez). On attribue souvent une décision à un homme politique alors que la décision relève d'un processus complexe où le responsable politique est un acteur parmi d'autres (il endosse une décision, l'incarne mais ne la « prend » pas forcément, **il est souvent « pris » dans cette décision**). « La grande décision » politique est forcément diluée dans la somme de microdécisions. L'autonomie du décideur est limitée par le poids des institutions, la décision est élaborée sous contraintes (poids des routines, des schèmes cognitifs), le « décideur » se contente souvent d'opter pour une solution « satisfaisante » préparée en amont par ses collaborateurs, les services administratifs ou imposée par des groupes d'intérêt. Les décideurs font ce qu'ils « peuvent faire », la rationalité de l'État est limitée (voir les travaux d'Allison), les agents de l'État ne sont souvent que des « entrepreneurs d'ajustement » (Pierre Lascoumes). La décision, moment difficile à identifier, n'est souvent ni tranchée ni tranchante (la décision est rarement le point de départ d'« une » action publique). Cette analyse désenchantée la vision « décisionniste » d'un politique demiurge qui agit et tranche.

Le modèle de « la poubelle » utilisé par les spécialistes de politiques publiques peut être utile pour comprendre le rapport entre « solutions » et « problèmes ». Une décision peut s'analyser comme le produit complexe de l'interaction de quatre « courants relativement indépendants » à l'intérieur d'une organisation : les problèmes, les acteurs, les solutions et les occasions de choix (Cohen, March, Olsen, 1972).

De multiples définitions et conceptions relationnelles du pouvoir sont disponibles et mobilisées. Michel Crozier, père de la sociologie des organisations françaises et de « l'analyse stratégique », insiste sur le fait que « le pouvoir est une relation et non un attribut des acteurs ». Le pouvoir est donc une relation « réciproque mais déséquilibrée ». Le pouvoir est diffus et tient à la maîtrise de « zones d'incertitude » (« une situation organisationnelle donnée ne contraint jamais totalement l'acteur »). Michel Crozier et Ehrard Friedberg identifient quatre sources principales de pouvoir dans les organisations, correspondant à des « zones d'incertitudes » permanentes : celles reposant sur la spécialisation fonctionnelle et sur une compétence, celle fondée sur la maîtrise des relations avec l'environnement, celle fondée sur la maîtrise de l'information et de la communication et enfin celle reposant sur l'utilisation des règles organisationnelles.

Michel Foucault développe une autre conception relationnelle du pouvoir : « Le pouvoir n'est pas quelque chose qui s'acquiert, s'arrache ou se partage, quelque chose qu'on garde ou qu'on laisse échapper ; le pouvoir s'exerce à partir de points innombrables, et dans le jeu de relations inégalitaires et mobiles. » (voir encadré).

Pierre Bourdieu appréhende quant à lui les relations de pouvoir au sein des différents champs sociaux qu'il définit comme des espaces spécifiques où s'organisent des rapports de domination. Chaque champ est un champ de forces (marqué par une distribution inégale des ressources et donc un rapport de force entre dominants et dominés) et un champ de luttes (les agents sociaux s'y affrontent pour maintenir ou transformer ce rapport de force). Les relations de pouvoir s'organisent donc dans un champ donné qui définit un certain nombre de règles et de croyances.

### Michel Foucault et le pouvoir

Le philosophe a considérablement enrichi et élargi l'étude du « pouvoir ». Michel Foucault cherche initialement à identifier les conditions historiques sur la base desquelles la maladie et la folie se sont constituées en objet de science, ont fait émerger la psychiatrie et la médecine clinique, la figure d'un « sujet » susceptible d'être saisi par un savoir positif, et les lieux (structures hospitalières, asile) où ce savoir devient pouvoir sur les corps. Foucault ne produit pas simplement une histoire des idées ou des sciences, mais met en place une « archéologie » capable d'analyser les infrastructures mentales - le « champ épistémologique » ou l'« épistémé » - dans lesquelles évoluent les connaissances. Par « épistémé » il entend l'ensemble des grilles conceptuelles qui sont à la base des savoirs d'une époque. Il analyse l'emprise du pouvoir sur les corps et les esprits à travers des espaces de contrôle qu'il nomme « micro-pouvoirs ». Avec la modernité émerge un nouveau pouvoir (le « bio-pouvoir ») qui s'exerce sur la sexualité, les corps, la reproduction. Le pouvoir ne s'exerce pas seulement par la contrainte et la sanction mais par la science et de nouveaux savoirs (développement de la psychologie, de la criminologie, du droit en général). En forgeant la notion de « biopolitique » (la politique du vivant), le philosophe montre que l'Etat non seulement règle la liberté physique, mais aussi que, de l'âge classique au libéralisme, il gère la santé, la sexualité, la fécondité... *La volonté de savoir*, qui ouvre *Histoire de la sexualité*, explore le plaisir et vient complexifier encore le rapport savoir-pouvoir. Par quelles voies et pour quelles raisons s'est organisé ce champ de connaissance que nous appelons « sexualité » ? Pour aller aux sources de ce savoir, Foucault cherche dans les institutions religieuses, les formes de pédagogie, les pratiques médicales, les structures familiales, le confessionnal et la chambre à coucher, révélant les effets de coercition qu'il a eus sur les individus, et les a poussés à découvrir en eux-mêmes la « force secrète et dangereuse » d'une sexualité.

## II. Le pouvoir politique et l'État

Le pouvoir est partout présent dans la société. Dans la famille s'exerce le pouvoir des parents sur les enfants, dans l'administration s'exerce le pouvoir

du chef sur ses subordonnés, dans l'entreprise s'exerce le pouvoir du chef sur ses salariés... Tout pouvoir n'est pas de nature politique.

## Introduction à la Science politique

- Licence et Master Droit
- Instituts d'études politiques

- Des leçons détaillées et des repères incontournables
- Des sujets corrigés, classiques ou difficiles, pour s'entraîner avant l'examen ou le concours
- Des sélections de lecture pour aller plus loin
- Un index des notions

*Rémi Lefebvre est professeur de science politique à l'université Lille 2 et chercheur au CERAPS*

### ■ Les leçons

#### **Le politique, la politique, les politiques publiques, la science politique**

1. Qu'est-ce qu'un fait politique ?
2. La science politique
3. Pouvoir et pouvoir politique
4. Légitimités et légitimation
5. Les genèses de l'État

#### **Institutions et régimes politiques**

6. La sociologie des institutions et des rôles politiques
7. Les régimes politiques
8. L'autoritarisme
9. Le totalitarisme
10. La démocratie : définitions et invention
11. La démocratie représentative
12. Les transformations de la démocratie contemporaine
13. La présidentialisation de la vie politique

#### **Socio-histoire de la démocratie représentative en France**

14. L'invention de la politique moderne et la « républicanisation »
15. Le processus de politisation de la société française
16. La professionnalisation de la politique
17. L'invention des campagnes électorales
18. La naissance des partis politiques
19. L'apprentissage de l'acte électoral

#### **Les comportements électoraux**

20. La socialisation politique
21. Compétence et intérêt pour la politique
22. L'abstention et ses significations
23. Enjeux et écueils de l'explication du vote
24. Les modèles écologiques d'explication du vote
25. Les modèles sociologiques et psychosociologiques américains
26. Les variables explicatives du vote en France
27. L'électeur est-il devenu stratège ?
28. La volatilité électorale
29. Que reste-t-il des variables sociologiques lourdes ?
30. Les comportements politiques et le clivage gauche/droite

#### **Les formes de l'action collective**

31. Les mobilisations collectives
32. Pourquoi se mobilise-t-on ?
33. Comment se mobilise-t-on ?
34. Pour quelles causes se mobilise-t-on ?
35. Les transformations du militantisme
36. La violence politique

#### **Clivages et organisations politiques**

37. Le clivage gauche/droite dans l'histoire politique française
38. Le clivage gauche/droite depuis les années 1980

39. Les partis politiques : l'enjeu de la définition
40. Les types de partis politiques
41. Les approches des partis politiques
42. Crise ou transformation des partis politiques ?
43. Les groupes d'intérêt

#### **Médias et politique**

44. Médias et politique, quels effets ?
45. Médias et politique. Les transformations du journalisme
46. Les campagnes électorales
47. L'opinion publique et les sondages

#### **Les élites et les professionnels de la politique**

48. La sociologie des élites politiques
49. Être du métier : sociographie du personnel politique
50. Avoir du métier : les savoir-faire politiques

### ■ Les sujets corrigés

#### **Sujets classiques**

1. Dissertation
2. Dissertation

#### **Sujet difficile**

3. Dissertation

